

Point de situation

Nouvelle-Aquitaine COVID-19



Protégez-vous,
Protégeons-nous !



www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr



Bordeaux, le 2 octobre 2020

> Données épidémiologiques : chiffres clés, éléments d'analyse // // // //

CHIFFRE CLÉ

Un taux d'incidence
en baisse mais
> de près de 20
points
au seuil d'alerte
(68,9 cas /100 000 hab)

Une tendance à la baisse du taux d'incidence observée en Nouvelle-Aquitaine, en particulier en Gironde, mais avec une circulation du virus qui reste très active dans la région : le taux d'incidence étant supérieur de près de 20 points au seuil d'alerte et le taux de positivité étant en progression

En France métropolitaine, la circulation virale continue sa progression entraînant une dégradation de la situation. Les indicateurs de suivi de l'épidémie de COVID-19 poursuivent leurs augmentations en médecine de ville et au niveau hospitalier, avec une hausse des passages aux urgences pour suspicion de COVID-19, des nouvelles hospitalisations ainsi que des admissions en réanimation et des décès. Les admissions en réanimation augmentent désormais de manière exponentielle.

En Nouvelle-Aquitaine, le taux d'incidence est à la baisse 68.9/100 000 hab. en semaine 39, contre 79,3/100 000 hab. en semaine 38, notamment en Gironde, mais il reste supérieur de près de 20 points au seuil d'alerte de 50/100 000 habitants. Toutefois 4 départements font exception à cet infléchissement : la Corrèze, le Lot-et-Garonne, la Vienne et la Haute-Vienne.

La plupart des taux de positivité départementaux continuent d'augmenter, le taux régional passe à 5.9 % en semaine 39, contre 5,5 % en semaine 38 et 5 % en semaine 37.

Cette évolution des indicateurs démontre que les mesures prises, la mobilisation de tous peuvent freiner l'évolution de l'épidémie, mais nous incite à rester très vigilants en continuant au quotidien à appliquer les gestes barrières et à respecter les mesures préfectorales.

Les bons réflexes : porter le masque dans les endroits fréquentés, les lieux clos et quand cela est obligatoire, se laver régulièrement les mains, respecter la distance de 1 m, aérer les pièces... Ces mesures barrières doivent être appliquées avec une plus grande attention en présence de personnes fragiles. **Ces gestes doivent devenir des réflexes, faire partie de notre quotidien, ils sont les seuls moyens efficaces pour faire reculer le virus dans notre région.**

Dpt	Nom dpt	Testés	Tests positifs	Taux de positivité (%)	Taux de d'incidence (%)	Total positifs du 21/01/20 au 27/09/20	Hospitalisations au 30/09/20	Réanimations au 30/09/20	Retours à domicile au 30/09/20	Décès au 30/09/20
16	Charente	3 032	152	5,0	43,7	943	4	1	69	14
17	Charente-Maritime	5 934	156	2,6	24,1	1 242	22	3	161	54
19	Corrèze	2 606	130	5,0	54,1	842	8	1	172	42
23	Creuse	966	19	2,0	16,3	296	4	0	88	16
24	Dordogne	4 201	153	3,6	37,5	1 099	14	3	110	14
33	Gironde	21 937	1 664	7,6	101,9	14 728	157	27	1 276	194
40	Landes	5 454	325	6,0	78,9	1 536	9	3	91	14
47	Lot-et-Garonne	2 578	213	8,3	64,5	1 323	12	3	108	14
64	Pyrénées-Atlantiques	10 118	599	5,9	87,7	3 434	40	6	271	38
79	Deux-Sèvres	3 528	98	2,8	26,3	1 036	9	1	75	23
86	Vienne	4 652	320	6,9	73,2	2 249	9	0	169	42
87	Haute-Vienne	4 602	303	6,6	81,7	1 536	29	5	164	35
	Nouvelle-Aquitaine	69 608	4 132	5,9	68,9	30 264	317	53	2 754	500

> Carte des niveaux d'alerte //

Les départements sont désormais classés selon 4 niveaux d'alerte Covid19 en fonction de 3 indicateurs fournis par Santé publique France :

1. **Le taux d'incidence** : nombre de nouveaux cas pour 100 000 habitants sur 7 jours glissants,
2. **Le taux d'incidence chez les personnes âgées** : nombre de cas pour 100 000 habitants chez les plus de 65 ans, sur 7 jours glissants,
3. **La part des patients COVID dans les réanimations** : nombre de patients COVID+ sur le nombre total de lits occupés en réanimation.

Les indicateurs retenus pour classer les départements sont les suivants :

Niveau 1 – Zone d'alerte :

- ▶ taux d'incidence > 50 cas pour 100 000 habitants,

Niveau 2 – Zone d'alerte renforcée :

- ▶ taux d'incidence > 150 cas pour 100 000 habitants,
- ▶ taux d'incidence chez les personnes âgées > 50 cas pour 100 000 habitants.

Niveau 3 - Zone d'alerte maximale :

- ▶ Taux d'incidence > 250 cas pour 100 000 habitants
- ▶ Taux d'incidence chez les personnes âgées > 100 cas pour 100 000 habitants
- ▶ Part des patients COVID en réanimation = 30%

Niveau 4- Zone en état d'urgence sanitaire

- ▶ Taux d'incidence > 250 cas pour 100 000 habitants
- ▶ Taux d'incidence chez les personnes âgées > 100 cas pour 100 000 habitants
- ▶ Part des patients COVID en réanimation = 60%

Un avis préalable de l'ARS sur la situation épidémiologique du département et son évolution en termes de classement sont transmises au préfet de département afin de lui permettre de prendre localement les mesures nécessaires associées à chacun des niveaux d'alerte.

[Accédez à la carte actualisée](#)

> Pour freiner la propagation du virus : où se faire tester en Nouvelle-Aquitaine ? //////////////

Il est possible de se faire dépister (test RT-PCR : prélèvement naso-pharyngé) en Nouvelle-Aquitaine dans de nombreux laboratoires d'analyse ou centres de prélèvement. **Il est recommandé de consulter le site internet ou d'appeler le laboratoire avant de vous déplacer pour connaître les modalités de prise de RDV.**

Consultez la carte des laboratoires et les opérations ponctuelles de dépistage dans la rubrique ["Où se faire dépister en Nouvelle-Aquitaine"](#).

Ce dépistage peut également être réalisé auprès des infirmiers libéraux et des kinésithérapeutes. Il est recommandé de contacter le professionnel de santé libéral avant de se déplacer.

Cellule régionale de renseignements Covid-19

ars-na-contact-covid19@ars.sante.fr



Point de situation
Nouvelle-Aquitaine COVID-19

PRÉFÈTE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE
Santé Équité Prévention

ars
Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

CONTACT PRESSE :
Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine
N° presse dédié Coronavirus : 06 65 24 84 60
ars-na-communication@ars.sante.fr